REAMENAGEMENT DE LA DDFIP DES HAUTES PYRENEES

MOTION DES REPRESENTANT(E) DES PERSONNELS

Tarbes, le 17 mars 2015

Un projet de réaménagement de la DDFIP des Hautes Pyrénées visant à intégrer le pole fiscal avait fait l'objet d'un avis défavorable unanime des représentant(e)s du personnel lors du CHSCT du 24 novembre 2014.

A cette date, la transmission d'un premier projet, porté par la direction locale, et prévoyant l'utilisation des anciens logements de fonction du troisième étage de la DDFIP d'une surface disponible de 400 m², vous avait été demandée.

A ce jour vous n'avez pas donné une suite favorable à cette simple demande d'information.

Le projet présenté le 24 novembre dernier consistant notamment en l'utilisation de l'ancien logement du gardien concierge (70 m² disponible) et en dépit de quelques modifications à la marge, n'est pas accepté par les personnels concernés.

Ceux-ci considèrent majoritairement que le projet directionnel actuel remet en cause leurs conditions de travail.

C'est pourquoi ils ont décidé de transmettre une lettre ouverte au directeur général des finances publiques afin que l'ensemble de leurs préoccupations et notamment celles relatives à leurs conditions de vie au travail soient prises en compte.

Cette lettre ouverte demande clairement à ce qu'un projet alternatif cohérent incluant le réaménagement des locaux vacants du troisième étage de la DDFIP et véritablement soucieux des conditions de travail des agents puisse être étudié dans la sérénité et partagé par toutes et tous.

Les représentant(e)s du personnel CGT/Solidaires/FO en CHSCT demandent en conséquence le retrait du projet directionnel actuel.

Ils considèrent comme indispensable l'engagement d'une concertation sur de nouvelles bases permettant de faire évoluer favorablement le projet afin que l'amélioration des conditions de travail des agents en constitue l'objectif principal.

Ils considèrent en effet qu'un tel projet ne peut être motivé, comme c'est le cas à l'heure actuelle, par la seule logique financière.

TABLEAU RECAPITULATIF DES ACTIONS PROPOSEES

ACTIONS PROPOSEES	COÛT
Secrétariat du CHS-CT	1000,00 €
Formations Sauveteurs Secouristes du travail	1 200,00 €
Formation « manipulation des extincteurs »	1 296,00 €
Remplacement des filtres des fontaines à eau	800,00 €
Contrôle et remplacement des extincteurs du département	3 500,00 €
Achat d'une centaine de badges barrière du CFP de Tarbes	800,00 €
Mise aux normes électriques d'une zone du CFP de Tarbes	10 712,00 €
Remplacement du cumulus dans le service SPF de Tarbes	300,00 €
TOTAL	19 608,00 €